

Mag' agglo

N° 16 • FÉVRIER 2025

ASSAINISSEMENT : ce qui change en 2025

AGENDA CULTUREL

Toutes les dates
du Printemps

MOBILITÉS

Bientôt de nouveaux
vélos à la location

RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR

www.fougeres-agglo.bzh



FOUGERESAGGLOMERATION



FOUGERESAGGLO

Sommaire

Mag' agglo



Edito du président..... Page 3

L'Agglo et vous

Economie :

Suw West, le photovoltaïque de proximité Page 4

Les Jeunes pousses s'épanouissent Page 5

Economie :

6 nouvelles entreprises accueillantes Page 6

La marque d'attractivité poursuit son déploiement Page 7

Mobilités :

De nouveaux vélos à la location Pages 8 et 9

Culture :

Un MUR d'œuvres éphémères Page 10

Agenda culturel

Pages 11 à 14

Dossier

Pages 15 à 17

Assainissement non collectif : ce qui change

Environnement

Pages 18-19

Un état des lieux des cours d'eau réalisé

Au cœur des communes

L'église de Saint-Marc s'offre une seconde jeunesse Page 20

Le pump-track de Javené inauguré..... Page 21

Retour en images

Pages 22-23

Retour sur les événements marquants des derniers mois

Ils font l'Agglo

Page 24

Mélanie Launay, passeuse d'art



Edito

Alors que nous entamons une nouvelle année pleine d'espoirs, il nous faut aussi affronter des réalités économiques qui s'annoncent exigeantes pour notre communauté d'agglomération. La conjoncture actuelle met à rude épreuve nos ressources collectives, et les élus comme les acteurs associatifs et économiques locaux devront relever des défis de taille pour maintenir le niveau de service public auquel nous sommes attachés.

Cependant, les difficultés ne doivent pas nous paralyser. Bien au contraire, elles sont l'occasion de réinventer nos façons de travailler, d'innover dans nos projets, et de renforcer notre solidarité. Si les temps sont exigeants, ils sont aussi une opportunité de démontrer la force de notre communauté et la richesse de ses ressources humaines.

Parmi les grands projets de 2025, je citerai le sujet du Plan local d'urbanisme intercommunal. A l'heure où il nous faut limiter la consommation foncière, un PLUi permettrait plus d'efficacité et davantage de cohérence dans la co-construction d'un document respectueux des spécificités de chaque commune.

Si nous disposons de moins en moins de terrains dans nos zones, de nouvelles pistes sont en cours de réflexion pour répondre aux attentes des entreprises. Ainsi, 5 hectares seront commercialisés au printemps dans la zone de Cimette 2 à La Chapelle-Fleurigné pour accueillir des activités artisanales et petites industries.

Dans ce contexte de raréfaction du foncier, nous disposons encore de belles opportunités à saisir dans les zones de Poligone à Poilley et de la Grande Marche à Javené.

L'habitat est également un enjeu majeur pour notre collectivité. C'est pourquoi l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat va se poursuivre en 2025 ainsi que les aides à la rénovation à destination des particuliers.

Concernant les mobilités, le gros chantier de l'année sera le Pôle d'échange multimodal de Fougères, principal investissement au titre de notre compétence



mobilités pour lequel nous avons confié la maîtrise d'ouvrage à la Ville.

Nous assurerons toutefois la maîtrise d'ouvrage et le financement dans sa totalité de la future Maison des Mobilités prévue au cœur de cet aménagement innovant.

A compter de la rentrée de septembre 2027, l'Agglo récupèrera pleinement la compétence transport scolaire jusqu'ici déléguée à la Région. Cela se prépare dès cette année avec le recrutement d'une équipe dédiée.

La politique mobilités se traduira également par le déploiement du schéma directeur cyclable avec, entre autres, l'acquisition de 26 nouveaux vélos électriques destinés à la location. Des partenariats seront également noués avec les entreprises locales pour développer le co-voiturage.

En termes d'environnement, une étude d'harmonisation des tarifs de l'assainissement sera démarrée. Il s'agira de proposer et d'étudier plusieurs scénarios d'harmonisation de convergence tarifaire sur 5 à 10 ans.

De plus, 13 nouveaux circuits de randonnée pédestre en boucles, dont ceux situés en forêt de Fougères seront inaugurés.

Enfin, dernier gros chantier du mandat, celui des Urbanistes, qui se poursuit. L'extension sera opérationnelle fin 2025. La fin du chantier est prévue pour 2027.

Vous l'aurez compris, la dernière année pleine du mandat ne sera pas synonyme d'attentisme. Nous, élus de Fougères Agglomération, continuerons jusqu'au bout à œuvrer pour l'ensemble des habitants du territoire.

Patrick Manceau
Président de Fougères Agglomération

LES JEUNES POUSSES S'ÉPANOUISSENT PRÈS DE FOUGÈRES

Deux micro-crèches des Jeunes Pousses ont ouvert à La Selle-en-Luitré en janvier 2024.
Les entreprises locales peuvent y réserver un berceau pour leurs salariés.



De l'extérieur, les micro-crèches ressemblent à des pavillons d'habitation. Et c'est justement pour que les enfants se sentent comme à la maison que sont conçues les micro-crèches des Jeunes Pousses.

Ce groupe, créé il y a dix ans par Sarah et Samy Mawene compte une quarantaine de structures dans le grand ouest et 200 salariés.

Les entreprises réservent des berceaux

Deux ont ouvert leurs portes en janvier 2024 dans la zone de l'Aumaillerie à La Selle-en-Luitré. Chacune dispose de douze places (+ 2 d'urgence), majoritairement réservées par les entreprises locales. « Le principe est simple, les entreprises louent des berceaux pour leurs salariés et leur garantissent l'accueil de leur enfant pendant trois ans. Localement, nous travaillons avec HTL, Leclerc... Cela constitue un avantage non négligeable pour les salariés dans un territoire où le nombre de places est limité. Cela permet même à certains parents de pouvoir retravailler tout simplement », explique Laura Coupeau, directrice commerciale du groupe.

Construites sur le même terrain, les deux micro-crèches sont deux structures bien distinctes avec une équipe professionnelle dédiée mais

disposent d'espaces en commun tels que le jardin, le local technique et la salle d'éveil sensoriel. « Les locaux neufs sont pensés pour le bien-être et la liberté des enfants. La pièce de vie est complètement ouverte et ici les enfants sont libres de leurs mouvements », explique Laure Demarcq, la directrice qui est aussi infirmière puéricultrice.

De 4 h 45 à 22 h 30

Les micro-crèches développent l'éveil à l'anglais dès le plus jeune âge, organisent des ateliers parents-enfants et disposent d'une application pour partager la vie de la structure avec les parents. Concernant la restauration, les repas sont livrés quotidiennement par un prestataire qui travaille des produits bio et de saison.

Les Jeunes Pousses sont ouvertes toute l'année, sauf les jours fériés et peuvent accueillir les enfants de 4h45 à 22 h 15 suivant les besoins.

• Pratique

Micro-crèche Les Jeunes Pousses,
32 rue Louis Lumière, 35 133 La Selle-en-Luitré.
Infos sur www.lesjeunespousses.fr.

SUNWEST, LA SOLUTION PHOTOVOLTAÏQUE DE PROXIMITÉ

L'entreprise SunWest est installée depuis deux ans à Luitré-Dompierre. Elle commercialise des solutions de photovoltaïques. Rencontre avec Fabien Géhan, co-gérant.



Fabien Géhan et Jacques Brault.

Ces deux-là étaient amis d'enfance, originaires de la même commune et après des parcours professionnels différents, ils ont décidé de s'associer il y a deux ans.

D'un côté, Jacques Brault qui a repris l'entreprise de plomberie et chauffage de son père, basée à Luitré-Dompierre depuis cinq générations. De l'autre Fabien Géhan, Luitréen d'origine également, qui, après avoir fait ses gammes en tant que commercial en distribution électrique et qui a connu plusieurs expériences dans la gestion des énergies et dans le photovoltaïque, a décidé de revenir dans sa Bretagne natale pour créer sa propre entreprise.

Huit salariés

« J'ai proposé à Jacques de nous associer. Il a gardé son entreprise familiale qui s'appelle ThermiWest et nous avons créé SunWest qui commercialise des solutions de photovoltaïques de la pose sur toiture ou au sol, de pergola ou carport solaire, et nous assurons également depuis peu le SAV d'anciennes installations », explique Fabien Géhan.

Si les deux entreprises sont restées des entités séparées, elles partagent les mêmes locaux, situés dans le bourg de Luitré. « Chez SunWest, Jacques s'occupe de la partie technique et moi de l'aspect commercial. » Actuellement, l'entreprise emploie huit personnes : un gérant, trois poseurs, une commerciale, une assistante administrative, un alternant en digitalisation et un agent commercial. Elle a bénéficié d'une aide à

l'emploi de 16 000 € de la part de Fougères Agglomération.

Une prise en charge de A à Z

« Nous nous adressons aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises ou agriculteurs. Dans chaque cas, nous évaluons la consommation du foyer ou de la société et nous dimensionnons notre installation en fonction de la consommation des clients. En fonction des besoins il faut souvent compter sur un amortissement assez rapide car inférieur à 10 ans », poursuit Fabien Géhan.

L'entreprise gère tout de A à Z. « Nous nous occupons de la partie technique bien sûr mais aussi des démarches administratives qui sont lourdes : autorisation de la mairie, demande de raccordement à Enedis, élaboration d'un contrat de vente du surplus... »

Face à une concurrence de plus en plus rude sur le marché du photovoltaïque, Fabien Géhan mise sur la relation de confiance avec les clients. « Nous sommes une entreprise locale qui a pignon sur rue. Nous misons sur la proximité et bien entendu sur la qualité des produits. Et bien souvent notre expertise ainsi que nos prix compétitifs, nous permettent d'avoir la confiance de nos clients. »

• Pratique

SunWest, 12 rue du Vendelais, Luitré-Dompierre.

Contact : 02 99 97 94 34 - f.gehan@sunwest.fr - www.sunwest.fr.

ENTREPRISES ACCUEILLANTES : 6 NOUVEAUX LABELS



Vendredi 6 décembre, une cinquantaine de dirigeants d'entreprises, responsables RH et partenaires de l'emploi étaient réunis pour le Midi des Entreprises accueillantes du pays de Fougères.

Accueillis par Tahar ALT-ALI, directeur de l'ANSES, les participants se sont retrouvés autour de leurs engagements à faire progresser leurs pratiques RH visant à mieux accueillir, recruter, intégrer et fidéliser leurs salariés. Malgré un contexte incertain, le pays de Fougères demeure un territoire avec un faible taux de chômage, autour de 5%, et les intentions d'em-

bauches y sont plus fortes qu'ailleurs (enquête annuelle France Travail), invitant chaque employeur à repenser ses pratiques.

Emmanuel Houdus et Michel Balluais, vice-présidents à l'économie et l'emploi respectivement de Couesnon Marches de Bretagne et de Fougères Agglomération, ont remis les labels à 6 employeurs reconnus en 2024 « Entreprises Accueillantes du pays de Fougères ».

Ce qui porte à 19 au total le nombre d'entreprises labellisées sur le territoire.

CONSTRUIRE ENSEMBLE L'INDUSTRIE DU FUTUR

Mardi 26 novembre se tenait la clôture du projet PIA (Programme investissements d'avenir) autour du Campus des métiers Fougères-Vitré - Industrie.

Engagé depuis 10 ans au niveau national, le PIA finance des investissements prometteurs et innovants sur l'ensemble du territoire et dans des secteurs stratégiques pour la France (transition écologique, compétitivité des entreprises, enseignement supérieur et recherche, souveraineté industrielle, économie numérique...).

Au niveau local, l'engagement des quatre EPCI de l'arrondissement Fougères - Vitré (Vitré communauté, Fougères Agglomération, Couesnon Marches de Bretagne et Roche aux Fées communauté) à hauteur de 282 000 € a contribué au projet « Construire ensemble l'industrie du futur : attirer, former, acculturer ».

Les difficultés de recrutement récurrentes des entreprises industrielles ont incité les quatre établissements publics à travailler collectivement sur le sujet de l'attractivité de l'industrie et de ses métiers, via la création du Campus en 2019 et en 2020 l'implication dans le projet financé par le PIA.

Ce projet a permis la création de plusieurs outils d'attractivité vers l'industrie, l'organisation de nombreux temps d'animation pour sensibiliser à l'industrie, la modernisation de huit plateaux techniques et aussi la création de 15 nouvelles formations industrielles sur le territoire.



Mardi 26 novembre, la clôture du projet s'est déroulée au lycée Jean Guéhenno à Fougères où les élèves ont pu découvrir les métiers de l'industrie présentés par des professionnels et en présence de Monsieur le Sous-Préfet, d'élus locaux et de représentants d'entreprises impliquées.

LA MARQUE POURSUIT SON DÉPLOIEMENT



La marque, Fougères, Être Au Bon Endroit, qui vise à accroître l'attractivité du territoire de Fougères Agglomération poursuit son déploiement.

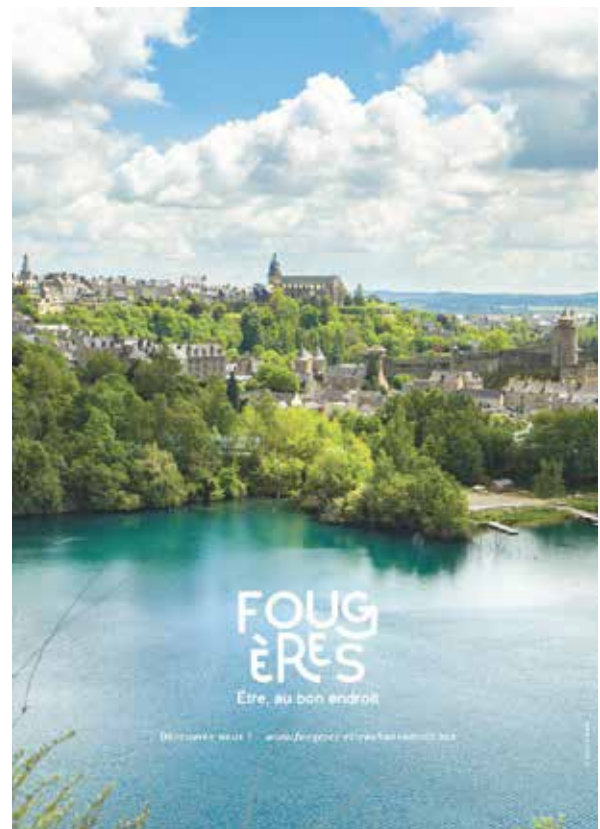
Vous les avez peut-être aperçues dans les commerces, entreprises ou lieux d'accueil de Fougères Agglomération.

Une collection de posters a été imaginée pour mettre en avant la qualité de vie qu'offre notre beau territoire. Elle a vocation à habiller les murs de nos établissements : salle de réunion, de formation, de déjeuner, hall d'accueil, etc.

En 2025, ce set de posters sera complété par d'autres images illustrant cette fois-ci le dynamisme de notre agglomération (culture, commerce, économie sport...).

Les entreprises, collectivités, associations ou établissements de formation peuvent commander gratuitement ces affiches auprès de Fougères Agglomération via l'adresse suivante : devéco@fougères-agglo.bzh.

Et n'oubliez pas, nous facilitons aussi l'installation sur le territoire de nouveaux habitants. Emploi, garde d'enfants, logement, **retrouvez toutes les infos pratiques sur notre site fougères-etreaubonendroit.bzh**.



A noter ! La deuxième édition du salon de la création d'entreprises aura lieu le mardi 29 avril au Fil, 1 rue de la Moussais à Fougères.

Tous les partenaires de l'emploi seront présents pour renseigner les porteurs de projets.

Plus d'infos sur <https://www.lefil.bzh/>

DÉJÀ 3419 KM PARCOURUS GRÂCE AUX VÉLOS EN LOCATION



Depuis le lancement en juillet dernier de son service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE), Fougères Agglomération, en partenariat avec Transdev Fougères, constate un franc succès. Ce projet, conçu pour promouvoir la mobilité douce sur le territoire, séduit un public diversifié, attiré par une alternative écologique et pratique pour se déplacer.

Un test grandeur nature pour les habitants

De nombreux utilisateurs profitent de ce service pour expérimenter le VAE avant un achat. À des tarifs abordables, la location permet d'évaluer les performances et le confort du vélo électrique, que ce soit pour des trajets quotidiens ou des escapades. Parents et enfants partagent des moments de découverte, tandis que d'autres redécouvrent le plaisir du vélo, souvent

laissé de côté.

Des usages variés, entre loisirs et travail

L'usage des VAE ne se limite pas au loisir : si les balades en famille ou entre amis sont populaires, une part croissante d'utilisateurs l'intègre à leur trajet domicile-travail, démontrant l'intérêt pratique du VAE. Aujourd'hui, 60% des utilisateurs résident à Fougères et 40% dans les communes de Fougères Agglomération, montrant l'engouement à l'échelle du territoire.

Une expérience qui change les habitudes

Avec une moyenne d'âge de 44 ans parmi les utilisateurs, ce service a déjà attiré 67 femmes et 25 hommes. L'usage régulier des VAE, que ce soit en semaine ou durant les week-ends, témoigne de leur adoption progressive. Les retours des habitants sont unanimes : la facilité d'utilisation, notamment en montée grâce à l'assistance, offre confort et confiance, même pour les cyclistes novices.

Des défis à relever pour un succès durable

Malgré cet engouement, des freins subsistent, notamment en zone rurale, où le manque d'infrastructures adaptées limite l'usage quotidien. Toutefois, les utilisateurs ont déjà parcouru un total prometteur de 3 419 km grâce à ce service, renforçant l'idée d'une transition possible vers une mobilité plus verte.

Un avenir prometteur pour la mobilité douce

L'avenir semble plein de promesses, avec l'arrivée de 26 nouveaux vélos prévue d'ici 2025 pour répondre à une demande croissante. Entre adoption régulière et découvertes ponctuelles, les habitants dessinent les contours d'une mobilité plus durable, ancrée dans le territoire.

A noter que la première année de fonctionnement de ce service a reçu 60 % de subventions de l'Ademe.

26 VÉLOS SUPPLÉMENTAIRES DONT SIX GRAND FORMAT

Afin de poursuivre sa politique de développement de l'usage du vélo sur son ressort territorial, Fougères Agglomération va enrichir son offre de location de vélo à assistance électrique de 26 VAE en 2025, dont 5 vélos de catégorie « familiale » et un réservé aux artisans.

Ce qui porte à 110 le nombre total de VAE mis à disposition.

La durée de location de ces six vélos grand format est de 3 mois pour un coût de 50 € mensuels. Les modalités de réservation sont présentées sur le site du SURF (www.lesurf.fr), rubrique Se déplacer en vélo.



UN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER LE CO-VOITURAGE

Depuis 2019, Fougères Agglomération adhère à la plateforme de mise en relation des covoitureurs OuestGo. Cette plateforme dédiée au covoiturage, créée par la Région Bretagne, permet aux usagers et habitants du territoire d'effectuer ou de trouver des trajets domicile-travail à moindre coût et sans commissions.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Fougères Agglomération est compétente en matière de gestion, organisation et animation des politiques de mobilités et souhaite renouveler son approche globale du covoiturage en s'appuyant sur l'expertise de l'association Éhop, dans le cadre d'une convention triennale.

Cette association accompagne les changements de mobilités pour développer la pratique du covoiturage au quotidien en Bretagne et ses régions limitrophes depuis 2002. En appui sur la plateforme OuestGO, l'association Éhop contribue à inventer des solutions locales sur mesure pour changer les comportements autosolistes vers des pratiques plus inclusives, durables, accessibles à tous (dans les sens géographiques et de solidarité).

Fougères Agglomération et l'association Ehop proposent ainsi un programme d'actions en 3 axes de travail :

- Un axe à destination des communes qui vise à sensibiliser les habitants. Il s'agira notamment pour 2025 de déployer un kit de communication et d'animer un temps fort grand public dans l'année au moment de la semaine des mobilités.
- Un axe dédié aux entreprises. 4 entreprises représentatives des zones d'activités du territoire seront sollicitées afin de bénéficier d'un



accompagnement sur mesure pour faciliter les déplacements domicile-travail de leurs salariés.

- Un axe spécifique sur les établissements de formation de Bioagropolis pour mieux connaître les logiques de déplacements des étudiants en temps de formation ou d'apprentissage/stage, développer une communauté OuestGo par site, former des ambassadeurs et engager des logiques de long terme sur ce sujet.

DESTINATION CHÊNEDET !

Fougères Agglomération finance des navettes gratuites dans toutes les communes qui ne sont pas desservies par les transports en commun du SURF (Beaucé, Lécousse, Javené, Laignelet, Fougères). Il existe quatre circuits reliant les communes à la gare routière de Fougères.

Le service fonctionne les mercredis et samedis après-midis, toute l'année, sauf les jours fériés et pendant les vacances de Noël.

Tout le monde peut en bénéficier. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Depuis septembre 2024, une navette à destination de la base de loisirs de Chênedet est accessible tous les mercredis et samedis après-midi.

Le départ se fait à 14 h 30 de la gare routière de Fougères pour une arrivée à 14 h 45 à Chênedet.

Le car du retour part de Chênedet à 17 h 45 pour une arrivée à Fougères à 18 h.



A noter ! Le 24 mai, le service mobilités/transports de Fougères Agglomération organise son événement L'Agglo à vélo sur le parking de l'Aumallerie.

De 10 h à 18 h, des animations et différents stands seront en accès libre pour le public.

UN MUR DESTINÉ À LA CRÉATION ÉPHÉMÈRE

Deux structures, l'une au collège Thérèse Pierre et l'autre à proximité des Urbanistes, ont été mises en place par la Galerie d'art Albert Bourgeois pour accueillir des œuvres éphémères durant trois ans.

Le temps des travaux aux Urbanistes, la Galerie Albert Bourgeois a posé ses valises avec l'Ecole d'arts plastiques au collège Jeanne-d'Arc à Fougères.

Afin de poursuivre les missions de diffusion et de sensibilisation à l'art, la Galerie s'est inscrite dans le réseau national des MUR (Modulable Urbain Réactif).

Le MUR (Modulable Urbain Réactif) est une structure de plein air destinée à la création éphémère des arts urbains initié à Paris en 2008 et mis en place dans une cinquantaine

d'autres villes en France. Le MUR permet à des artistes d'art urbain d'investir un espace semblable aux supports d'affichage urbain, pour y créer une œuvre éphémère, qui a vocation à être recouverte par la création suivante.

Les modes d'intervention artistiques sont libres et multiples et peuvent mobiliser différentes techniques : acrylique, encre, aérosol, collage...

Quatre artistes par saison

Le MUR de la Galerie Albert Bourgeois est le 59e dans le réseau national des MUR. Il sera décliné en deux endroits à Fougères : au sein du collège Thérèse-Pierre et à proximité du couvent des Urbanistes.

C'est l'artiste Madame (voir encadré) qui a été choisie par la Galerie Albert-Bourgeois pour être la marraine de la saison 2024-2025 et

réaliser la première œuvre ainsi que pour sélectionner les trois autres artistes de la saison.

Une première œuvre de 7m X 3 m a donc été inaugurée au collège Thérèse Pierre mardi 26 novembre. En parallèle, Madame a réalisé un atelier de 7 h avec une classe de 4e de l'établissement en lien avec l'enseignante en arts plastiques.

Un deuxième MUR a pris place à proximité des Urbanistes début février.

Tous les 3 mois, un artiste proposera une œuvre éphémère qui sera remplacée par l'artiste suivant. Chaque artiste interviendra à la fois sur le MUR du collège Thérèse-Pierre et sur celui des Urbanistes avec une proposition différente. Jusqu'en juin, c'est l'artiste Swed Oner qui expose son œuvre sur les deux structures.



L'artiste Madame

Déjà invitée par la Galerie en 2019 pour une fresque au centre hospitalier de Fougères entre le service SSR et le service des soins palliatifs, Madame ouvre la programmation des deux Murs de la Galerie, celui au collège Thérèse Pierre et celui à proximité des Urbanistes.

Depuis plusieurs années, Madame retravaille de vieux documents et photographies du siècle dernier jusqu'aux années 50/60, pour en faire de nouvelles images, plus contemporaines. Ces visuels originaux ont pour particularité d'être toujours articulés de la manière suivante : une image et une punch line qui dialoguent sans pour autant s'illustrer l'un l'autre. Une fois ces collages petits formats finalisés, ils sont scannés pour être imprimés en très grand

l'agenda culturel



EVÉNEMENTS

Du samedi 15 février au samedi 2 mars

Contes vagabonds dans les médiathèques.
Retrouvez le programme complet
sur mediatheques.fougères-agglo.bzh.

Du mercredi 5 au samedi 15 mars

Printemps des femmes et des filles
Médiathèque de Fougères.

Du samedi 15 au samedi 22 mars

Semaine nationale de la petite enfance
Médiathèques.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 5 mars

En vie : la migration expliquée aux plus jeunes – Médiathèque de Beaucé.

Jusqu'au 12 mars

Correspondances – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault.

Jusqu'au 17 mars

Goûter l'instant par Marion Le Pennec
Médiathèque de Fougères
Tout public, accès libre.

Du 5 mars au 22 mai

La marche – Médiathèque de La Chapelle-Fleurigné.

Du 4 mars au 19 avril

Les visages de l'art. Œuvres de Shepard Fairey, Eric Fonteneau, Ernest Pignon Ernest et François Poivret tirées de la collection Galerie Albert Bourgeois
Médiathèque de Laiglelet.

Du 5 mars au 23 avril

Partir en... enfance
Médiathèque de Lécousse.

Du 22 mars au 24 avril

A vos bulles – Médiathèque de Fougères.

Du 1er avril au 17 mai

Au fil de l'encre par Laëtitia Ayrault
Médiathèque de Fougères.

Du 3 avril au 18 juin

Le tout petit jeu – Médiathèque de Beaucé.

Du 9 avril au 17 mai

Voyage au cœur de l'Île Rouge – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault.

Du 7 mai au 2 juillet

Sauvons les abeilles – Médiathèque de Saint-Marc-sur-Couesnon.

Du 15 mai au 12 juillet

Birdie memory - Médiathèque de Saint-Marc-sur-Couesnon.

Du 28 mai au 9 juillet

L'eau : une ressource vitale
Médiathèque de La Chapelle-Fleurigné.

Du 5 juin au 21 septembre

Photographies de François Poivret
Médiathèque de Fougères.

ANIMATIONS

Mardi 25 février

14 h 30 : *La divague, contes et chansons populaires* par Valentin Lacombe
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

Mercredi 26 février

11 h : *Conte yoga* – Médiathèque de Saint-Marc-sur-Couesnon – Sur réservation.
15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
15 h : *Spectacle de marionnettes*, Un personnage sans histoire par Drolatic Industry, au centre culturel Juliette Drouet.
16 h 30 : *Rendez-vous contes*
Médiathèque de Luitré-Dompierre.
17 h : *Média Créa* – Médiathèque de Lécousse
Sur inscription.

Jeudi 27 février

10 h 30 : *Initiation à l'informatique*
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.
19 h : Concert de Ben Cozic au centre culturel Jovence à Louvigné

Vendredi 28 février

10 h 30 : *Initiation à l'informatique*
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.
20 h : *Spectacle de Michaël Gregorio*
à l'Espace Aumaillerie

Samedi 1er mars

10 h : *Atelier couture* – Médiathèque de Javené – Sur inscription.
10 h : *Au fournil animé* – Médiathèque de Saint-Ouen-des-Alleux – Sur inscription.
11 h : *Un voyage au pays d'autrefois*
Médiathèque de Fougères – Pour les enfants de 4 à 8 ans – Sur inscription.
11 h 30 : *Heure musicale*
avec le conservatoire autour du voyage
Médiathèque de Fougères



13 h 30 : *Atelier peinture* – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.

Mardi 4 mars

20 h : *Théâtre* avec la pièce *Le Théorème*
du Pissenlit - Centre culturel Juliette Drouet

Mercredi 5 mars

14 h : *Atelier peinture* – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.
15 h : *Atelier tricot*
Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes*
Médiathèque de Luitré-Dompierre.

Vendredi 7 mars

14 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault.
20 h : *Concert Flèche Love*
Théâtre Victor-Hugo

Mardi 11 mars

14 h 30 : *Projection* – Médiathèque de Fougères – Sur inscription.
20 h : Limoitout – Médiathèque de Lécousse.

Mercredi 12 mars

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes*
Médiathèque de Luitré-Dompierre.
17 h : *Rendez-vous contes... en arabe*
Médiathèque de Lécousse.
18 h 30 : Concert de l'ensemble de cuir et banda du conservatoire à Saint-Sauveur-des-Landes
20 h : *Cirque avec la Cie Allégorie*, Des nuits pour voir le jour - Parvis du centre culturel de Jovence à Louvigné-du-Désert

Jeudi 13 mars

18 h 30 : *Conférence de Cédric Laurent*
sur la peinture chinoise - Théâtre Victor-Hugo

Samedi 15 mars

10 h : *Coin d'exclamation*, partagez vos coups de cœur – Médiathèque de Fougères.
10 h 30 : *Matinée jeux de société*
Médiathèque de Saint-Ouen-des-Alleux
Sur réservation.
11 h : *Jardin musical* – Médiathèque de Fougères – Pour les enfants de 0 à 4 ans
Sur inscription.
14 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault.
14 h : *Projection du film Là-Haut* - Ciné-art de l'Ecole d'arts plastiques au cinéma 4 €.
14 h 30 : *Du théâtre dans ma valise*
Médiathèque de Fougères – A partir de 6 ans
Sur inscription.
20 h 30 : *Théâtre avec la pièce Tout va très bien* avec Arthur Jugnot et Laurent Ournac.
Espace Aumaillerie

Mardi 18 mars

20 h : *Conférence* avec Daphné Buiron, glaciologue – Médiathèque de Fougères
Sur inscription.

Mercredi 19 mars

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes*
Médiathèque de Luitré-Dompierre.
17 h : *Média Créa*
Médiathèque de Lécousse – Sur inscription.

Jeudi 20 mars

20 h : *Soirée poésie humoristique*
Médiathèque de Parigné – Sur réservation.

Vendredi 21 mars

20 h : *Concert L'île des jamais trop tard*
par l'Orchestre national de Bretagne
Centre culturel Juliette Drouet.
20 h 30 : *Spectacle Les mangeurs de lapin*
au Centre culturel Jovence à Louvigné **15 h :**
Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

Samedi 22 et dimanche 23 mars

Stage d'aquarelle avec Isabelle Issaverdens
Ecole d'arts plastiques.
20 h 30 : *Danceperados of Ireland*
Espace Aumaillerie

Samedi 22 mars

10 h : *P'tit déj musical* – Médiathèque
de Fougères – Sur inscription.
11 h : *Ciné Puces* – Médiathèque de Fougères
Sur inscription.

Mercredi 26 mars

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Luitré-Dompierre
20 h : *Concert des jeunes talents du conserva-*
toire – Théâtre Victor-Hugo

Jeudi 27 mars

10 h 30 : *Initiation à l'informatique*
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

Vendredi 28 mars

10 h 30 : *Initiation à l'informatique*
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

Samedi 29 mars

11 h : *Bébé bouquine* – Médiathèque
de Fougères – Pour les enfants de 0 à 3 ans.
16 h : *Sophia Tahi, femmes dans le blues*
Médiathèque de Fougères.

Dimanche 30 mars

De 10 h à 18 h : *Festival de jeux en tous genres* - Espace Aumaillerie.
Contact : Association Felger games.

Mardi 1er avril

18 h : *Les yeux fermés* – Médiathèque
de Fougères.

Mercredi 2 avril

14 h : *Atelier peinture* – Médiathèque
de Saint-Georges-de-Reintembault

Sur inscription.

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené
16 h 30 : *Rendez-vous contes*
Médiathèque de Luitré-Dompierre.
18 h 30 : *Conférence de Bruno Dufour-*
Coppolani sur le paradoxe du temps
dans la peinture - Théâtre Victor-Hugo

Vendredi 4 avril

14 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Saint-
Georges-de-Reintembault.

Samedi 5 avril

10 h : *Coin d'exclamation*, partagez vos coups
de cœur – Médiathèque de Fougères.
10 h : *Atelier couture* – Médiathèque
de Javené – Sur inscription.
11 h : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Fougères – Pour les enfants de +4ans.
13 h 30 : *Atelier peinture* – Médiathèque
de Saint-Georges-de-Reintembault.

Mardi 8 avril

10 h 30 : *Bébé bouquine* – Médiathèque
de Lécousse – Sur inscription.



20 h : *Soirée jeux de société* – Médiathèque
de Luitré-Dompierre – Sur inscription.

Mercredi 9 avril

10 h : *Ciné des petits* – Médiathèque
de Fougères – Pour les enfants de 2 à 4 ans
Sur inscription.
15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Luitré-Dompierre.

Mardi 15 avril

14 h 30 : *Clair Obscur junior* – Médiathèque
de Fougères – Sur réservation.

Mercredi 16 avril

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
15 h : *Spectacle jeune public Allo Cosmos*
Centre culturel Jovence à Louvigné
16 h 30 : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Luitré-Dompierre.

Jeudi 17 avril

14 h : *Atelier couronne murale enchantée*
Médiathèque de Fougères – A partir de 10 ans
Sur inscription.

20 h : *Projection rencontre « Au cœur du Belon »* – Médiathèque de Fougères.

Mardi 22 avril

20 h : *Rencontre avec Lomig*, auteur de
bandes dessinées – Médiathèque de Fougères.

Mercredi 23 avril

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Luitré-Dompierre.
17 h : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Lécousse.

Jeudi 24 avril

10 h 30 : *Initiation à l'informatique*
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.
20 h : *Danse avec Sol Invictus* par Hervé Koubi
au centre culturel Juliette Drouet
20 h : *Concert de Jenifer* - Espace Aumaillerie

Vendredi 25 avril

10 h 30 : *Initiation à l'informatique*
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

Samedi 26 avril

10 h : *Atelier couture* – Médiathèque

de Javené – Sur inscription.

14 h : *Atelier peinture* – Médiathèque
de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.

11 h : *Bébé bouquine* – Médiathèque
de Fougères – Pour les enfants de 0 à 3 ans.

Mardi 29 avril

20 h : *Cirque*, Et La mer s'est mise à brûler par
la Cie Una - Centre culturel Juliette Drouet

Mercredi 30 avril

15 h : *Atelier tricot* – Médiathèque de Javené.
16 h 30 : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Luitré-Dompierre.
20 h : *Concert de musique ancienne*
Conservatoire

Samedi 3 mai

10 h : *Atelier couture* – Médiathèque
de Javené – Sur inscription.
11 h : *Rendez-vous contes* – Médiathèque
de Fougères – Pour les enfants de +4ans.
11 h 30 : *Heure musicale par le conservatoire*
Médiathèque de Fougères

14 h : Atelier peinture – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.

Mardi 6 mai

20 h : Théâtre avec le Groupe Vertigo, Blacklash - Centre culturel Juliette Drouet

Mercredi 7 mai

15 h : Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

16 h 30 : Rendez-vous contes – Médiathèque de Luitré-Dompierre.

14 h : Atelier peinture – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.

20 h : Show en mode 2000 avec Lucenzo, L5, le Colonel Reyel, Jessy Matador et Lylah Espace Aumaillerie.

Vendredi 9 mai

14h : Atelier tricot – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault – Sur inscription.

Samedi 10 mai

11 h : Ciné Puces – Médiathèque de Fougères
Pour les enfants de 2 à 4 ans – Sur inscription.

Mardi 13 mai

20 h : Concert de l'orchestre symphonique et chœur à l'école du conservatoire au centre culturel Juliette Drouet

Mercredi 14 mai

15 h : Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

15 h : Pièce de théâtre L'univers à un goût de framboise à la salle de Vendel par la Cie Boom.

16 h 30 : Rendez-vous contes – Médiathèque de Luitré-Dompierre.

17 h : Rendez-vous contes – Médiathèque de Lécousse.

Vendredi 16 mai

Madagascar à travers les yeux d'une passionnée – Médiathèque de Saint Georges de Reintembault – Sur inscription.

Samedi 17 mai

De 9 h 30 à 13 h 30 : portes ouvertes au conservatoire

10 h : P'tit déj musical – Médiathèque de Fougères.

10 h : Atelier couture – Médiathèque de Javené – Sur inscription.

Mardi 20 mai

14 h 30 : Quiz musical – Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

Mercredi 21 mai

15 h : Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

16 h 30 : Rendez-vous contes – Médiathèque de Luitré-Dompierre.

17 h : Rendez-vous contes – Médiathèque de Lécousse.

Jedi 22 mai

10 h 30 : Initiation à l'informatique
Médiathèque de Fougères – Sur inscription



Vendredi 23 mai

10 h 30 : Initiation à l'informatique
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

19 h : Scène atelier, concerts gratuits
Centre culturel Jovence à Louvigné

Samedi 24 mai

10 h : Coin d'exclamation, partagez vos coups de cœur – Médiathèque de Fougères.

14 h : Atelier tricot – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault – Sur inscription.

20 h : Concert de musiques actuelles du conservatoire - Centre culturel Juliette Drouet

Mercredi 28 mai

15 h : Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

16 h 30 : Rendez-vous contes – Médiathèque de Luitré-Dompierre.

Samedi 31 mai

11 h : Bébé bouquine – Médiathèque de Fougères – Pour les enfants de 0 à 3 ans.

Mardi 3 juin

18 h : Les yeux fermés – Médiathèque de Fougères.

Mercredi 4 juin

14 h : Atelier peinture – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.

15 h : Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

16 h 30 : Rendez-vous contes Médiathèque de Luitré-Dompierre.

A 17 h : Rendez-vous contes Médiathèque de Lécousse.

Samedi 7 juin

10 h : Atelier couture
Médiathèque de Javené
Sur inscription.

14 h : Atelier peinture
Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault
Sur inscription.

11 h : Rendez-vous contes – Médiathèque de Fougères – Pour les enfants de +4ans.

15 h : Atelier tricot

Médiathèque de Javené.

Mercredi 11 juin

16 h 30 : Rendez-vous contes – Médiathèque de Luitré-Dompierre.

Vendredi 13 juin

14 h : Atelier tricot – Médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault – Sur inscription.

Dimanche 15 juin

17 h : Concert gratuit Mélancholia par François Audrain - Parc Radiguer de Louvigné

Mercredi 18 juin

15 h : Atelier tricot – Médiathèque de Javené.

16 h 30 : Rendez-vous contes – Médiathèque de Luitré-Dompierre.

17 h : Rendez-vous contes – Médiathèque de Lécousse.

18 h : Vernissage des travaux des élèves à l'école d'arts plastiques - Collège Jeanne-d'Arc.

Jedi 19 juin

10 h 30 : Initiation à l'informatique
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

Vendredi 20 juin

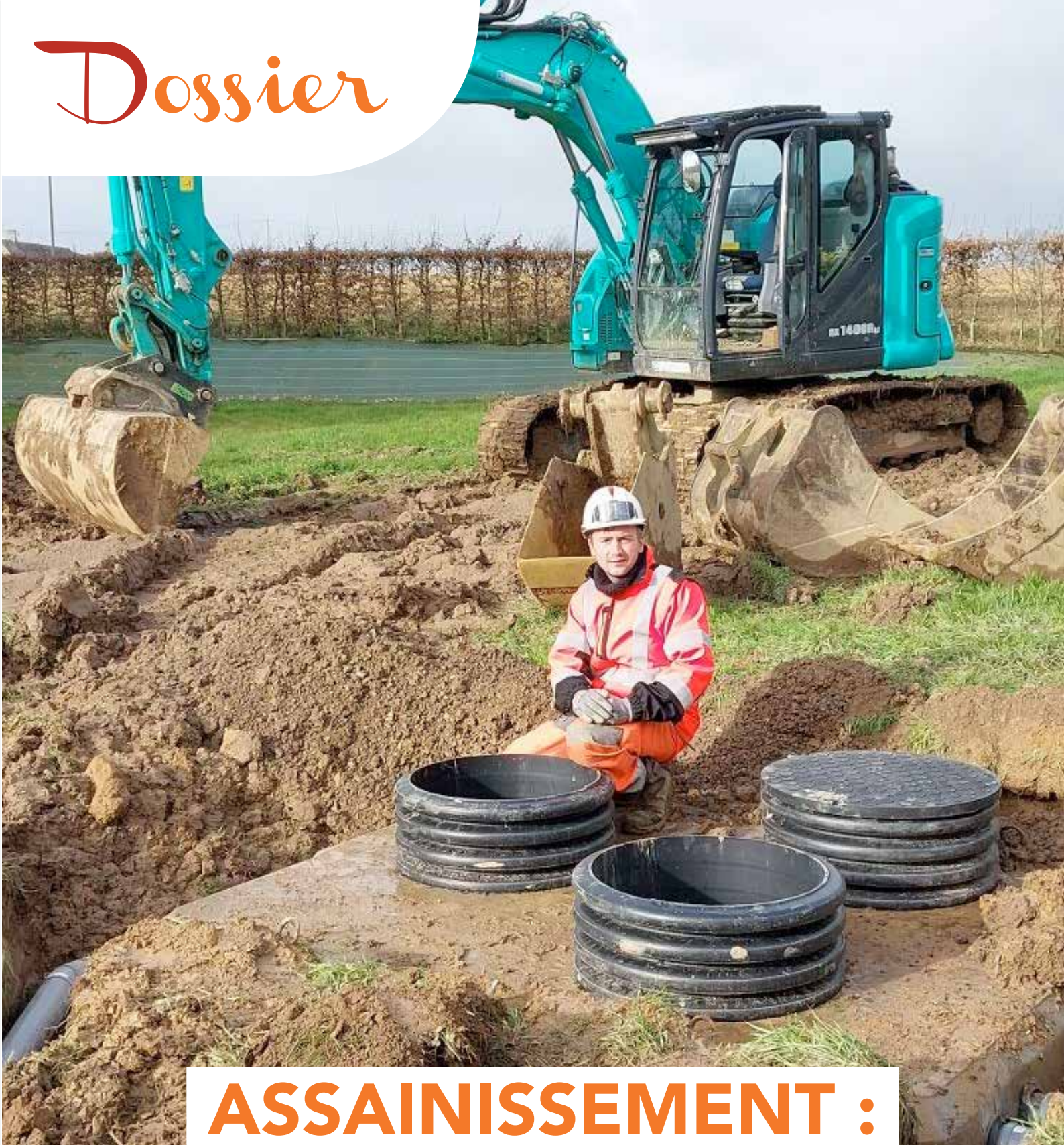
10 h 30 : Initiation à l'informatique
Médiathèque de Fougères – Sur inscription.

A NOTER

Du 12 au 14 juin, festival de cirque et de rue Humeurs vagabondes à Fougères et dans des communes du territoire.

LES CONTACTS

- **Conservatoire de musique :**
02 99 94 37 92 / cri@fougeres-agglo.bzh
- **Centre culturel Juliette Drouet et Théâtre Victor Hugo**
02 99 94 83 65 / centreculturel.fougeres-agglo.bzh
- **Galerie Albert Bourgeois :**
02 23 51 35 37 / galerie@fougeres-agglo.bzh
- **Espace Aumaillerie :** 02 99 17 22 73
- **Médiathèque La Clairière :**
02 23 51 10 90 / mediatheques.fougeres-agglo.bzh



ASSAINISSEMENT : CE QUI CHANGE

Depuis le 1er janvier 2025, Fougères Agglomération a délégué le Service public d'assainissement non collectif à l'entreprise Pigeon Eau et Solutions pour une durée de dix ans.

Tarif, fonctionnement, permanence, on vous dit comment le service fonctionne et ce qui change.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, COMMENT ÇA MARCHE ?



L'assainissement non collectif (ANC) est le traitement des eaux usées domestiques produites par des habitations non raccordées au réseau public d'assainissement collectif (« égouts »). C'est le cas dans les zones rurales où l'habitat est diffus.

Fougères Agglomération est compétente en matière d'assainissement non collectif. Le territoire recense environ 5000 installations.

La communauté a confié la gestion et l'animation par concession de service public à une seule et même entreprise, Pigeon Eau et Solutions depuis le 1er janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2034.

Cela signifie que les particuliers, les entrepreneurs, les mairies, les notaires ou les agences immobilières ont la possibilité de contacter directement le délégataire.

Chaque construction, présente dans un zonage d'assainissement non collectif, qui rejette des eaux usées doit posséder un assainissement non collectif. Cette installation permet de traiter les eaux usées, sources de pollution.

Pour contrôler au mieux ces installations,

des contrôles périodiques de bon fonctionnement et de bon entretien des installations sont effectués par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Ce contrôle est imposé par la loi. L'objectif étant de s'assurer que les dispositifs d'assainissement non collectif ne sont pas à l'origine d'un problème de salubrité publique, de pollution des eaux de surface ou souterraines ou de problèmes de gênes (visuelles, olfactives...) pour le voisinage.

Toutes les informations et l'ensemble des tarifs sont disponibles sur le site Internet www.fougères-agglo.bzh rubrique assainissement non collectif.

Pour toute information, contacter directement la société Pigeon Eau et Solutions
02 21 23 00 04

mail à spanc.fa@groupe-pigeon.com

Pigeon Eau et Solutions - La Garenne 50260 Ducey-les-Chéris

Pour en savoir + :
consulter le portail sur l'assainissement non collectif du Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Pour vendre un bien

Je dispose d'un rapport de contrôle de l'installation datant de moins de 3 ans à la signature de l'acte de vente.



Conforme

Prochain contrôle dans 10 ans (à partir de la date du contrôle vente)



Non conforme

L'acquéreur dispose d'un délai d'un an à partir de la signature de l'acte de vente pour réhabiliter l'installation.



Je ne dispose pas de rapport de contrôle de l'installation datant de moins de trois ans à la signature de l'acte de vente. J'envoie le formulaire de demande de contrôle vente à PIGEON EAU et SOLUTIONS avec le règlement.



Conforme

Prochain contrôle dans 10 ans (à partir de la date du contrôle vente)



Non conforme

L'acquéreur dispose d'un délai d'un an à partir de la signature de l'acte de vente pour réhabiliter l'installation.

UNE PERMANENCE TOUS LES VENDREDIS APRÈS-MIDI



Maxime Plessis, technicien employé de Pigeon Eau et solutions assure les contrôles des installations du territoire de Fougères Agglomération.

Il connaît parfaitement le terrain puis qu'il travaillait déjà pour le SPANC de Fougères Agglomération, depuis six ans.

Nouveauté de 2025, Maxime Plessis assurera une permanence tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 au siège de Fougères Agglomération à La Selle-en-Luitré.

« Les personnes peuvent venir me rencontrer s'ils ont une question sans rendez-vous », précise le technicien.

Rappelons que les contrôles périodiques d'installation sont obligatoires. Il en coûte 108,90 € à payer auprès du technicien lors du contrôle. Une installation conforme est contrôlée tous les 10 ans. En cas de non-conformité, Fougères Agglomération applique des pénalités.

DÉMARCHES À EFFECTUER POUR Créer ou réhabiliter mon assainissement non collectif

Envoi de l'étude

J'envoie l'étude par mail au délégataire PIGEON EAU ET SOLUTIONS et à la mairie du lieu de l'installation.

+ J'envoie par courrier le formulaire de demande de conception + le règlement.*
*92,40€ en 2025 (virement bancaire possible)

J'attends l'avis de PIGEON

J'attends l'avis de PIGEON EAU ET SOLUTIONS par courrier. S'il est conforme, je peux faire réaliser les travaux par l'entreprise de mon choix, liste informative d'entreprises de travaux sur www.fougeres-agglo.bzh

Etude de filière

Je fais réaliser une étude de filière.
Liste informative de bureaux d'études sur www.fougeres-agglo.bzh

Contrôle de l'installation

Avant remblaiement, je contacte PIGEON EAU ET SOLUTIONS pour contrôler l'installation.

J'envoie le formulaire de demande de contrôle de réalisation + le règlement à PIGEON EAU ET SOLUTIONS.
*147,40€ en 2025 (virement bancaire possible)

Prochain contrôle

Une fois le contrôle de réalisation conforme, le prochain aura lieu dans 10 ans.

→ Tous les documents sont disponibles sur demande ou sur www.fougeres-agglo.bzh

UN ÉTAT DES LIEUX DES COURS D'EAU RÉALISÉ

Fougères Agglomération poursuit la mise en œuvre du programme de restauration de cours d'eau sur l'ensemble de son territoire.

Un état des lieux de certains cours d'eau sera réalisé durant l'hiver 2024-2025.

Cet état des lieux est nécessaire pour cibler des zones à restaurer en priorité afin d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau.

Trois techniciens de Fougères Agglomération sillonnent donc actuellement le territoire. Ils se rendront sur les terrains positionnés sur l'ensemble du linéaire classé cours d'eau sur les masses d'eaux concernées : Moulin Charrière, Général et Everre.

Comment ?

Plusieurs critères sont mesurés/observés comme le gabarit du cours d'eau, sa forme, son emplacement, le colmatage, le substrat, les habitats, les écoulements et la végétation sur la rive. Tout cela permet de calculer une note d'artificialisation permettant de classer le cours d'eau selon 6 degrés de dégradation.



Photos avant/après travaux à Saint Sauveur des Landes sur la masse d'eau de Moulin Charrière



Trois techniciens de Fougères Agglo sillonnent actuellement le territoire

Où ?

• Bassin de la Sélune

Noémie Fouilleul prospectera sur le Lair et ses affluents sur les communes de Monthault, Mellé et Louvigné-du-Désert.

Contact : 02 99 98 59 42 ou 06 31 22 36 49.

• Bassin du Haut Couesnon

Maëla Hardouin et Erwan Danet prospecteront sur le Général, l'Everre et leurs affluents sur les communes de Montreuil des Landes, Billé, Parcé, Combourtillé, Rives du Couesnon et Saint Ouen des Alleux. Contact Maëla Hardouin 07 76 87 05 67 et Erwan Danet 07 89 67 66 17.

D'autres secteurs, comme la masse de Moulin Charrière pourront ponctuellement bénéficier de travaux.

Pour le bon déroulement de l'opération, Fougères Agglomération remercie dès à présent les riverains de leur compréhension et les invite à laisser entrer les techniciens sur les parcelles concernées.

Vous pouvez contacter les techniciens milieux aquatiques pour toute problématique ayant trait aux rivières et milieux aquatiques associés.



PLANTEZ ET ENTRETENEZ VOS HAIES BOCAGÈRES

Fougères Agglomération accompagne les agriculteurs, particuliers et les communes dans leurs projets de plantations bocagères.

L'intérêt de planter est multiple : préserver la qualité de l'eau, limiter l'érosion des sols, préserver la biodiversité et reconstituer le paysage bocager. La plantation de haies présente également des intérêts agromonomiques pour les exploitants : protection du bétail et des cultures.

Les travaux de plantations comprenant la réalisation des talus, la mise en place des plants et des copeaux ainsi que 2 ans d'entretien, sont pris en charge par Breizh Bocage et l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN).

Dans le cas où les projets de plantation ne rentrent pas dans les critères Breizh Bocage et AESN, un programme « libre » peut être financé par Fougères Agglomération.

Une formation à la taille gratuite et ouverte à tous

Cette démonstration à la taille des haies a pour objectif de sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion durable des jeunes et vieilles haies. Elle aura lieu sur deux demi-journées fin février /début mars 2025 et sera réalisée en présence de Thierry Guéhenneuc, conseiller en sylviculture et en agri-environnement.

Pour plus d'informations, contactez les techniciens bocage de Fougères Agglomération :

- Julie Rodriguez - Bassin versant du Haut Couesnon (autour de Fougères) : 06 23 17 02 31

- Yves-Marie Guionnet - Bassin versant de la Sélune (autour de Louvigné du Désert) : 06 80 60 27 73

DES TRAVAUX DE RENATURATION DU NANÇON AU GUÉ LANDRY

En 2025, Fougères Agglomération débutera des travaux de renaturation du Nançon au Gué Landry à Fougères.

A l'issue de ces travaux, il n'y aura plus d'obstacle à la continuité écologique sur le Nançon.

Le vannage permettant de gérer les eaux pour le bief de l'ancien moulin du Gué Landry est le dernier gros obstacle à la continuité écologique sur la rivière du Nançon. Le Nançon est classé en liste 1 et en liste 2 au titre de l'article L.214-17 du Code de l'environnement. Cet article précise que tout ouvrage situé sur des cours d'eau classé en liste 2 doit être aménagé pour être rendu franchissable et permettre le rétablissement de la continuité écologique.

Le projet d'aménagement vise à faire passer une partie Nançon dans son ancien lit. Le cours d'eau traversera une zone humide et repassera en aval sous la voie verte à travers un ouvrage existant. La renaturation du Nançon permettra ainsi le rétablissement de la continuité écologique.

La continuité écologique se définit par la libre circulation des espèces notamment des poissons et le bon déroulement du transport des sédiments de l'amont vers l'aval.





L'ÉGLISE DE SAINT-MARC S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Datant du XI^e siècle, l'église de Saint-Marc-sur-Couesnon a subi d'importants travaux de rénovation durant 18 mois.

Tour du propriétaire avec Gilbert Léonard.

C'est une cure de jouvence que s'est offert l'église de Saint-Marc-sur-Couesnon entre mars 2023 et novembre 2024.

Des travaux devenus indispensables pour redonner à l'édifice datant du XI^e siècle son lustre d'antan. « La sacristie était arrivée au bout du bout », plaisante aujourd'hui Gilbert Léonard, maire délégué de Rives-du-Couesnon depuis la fusion de quatre communes en 2019. Ainsi, le meuble appelé chasublier a été totalement restauré, ainsi que les boiseries, les murs et le plafond avec les techniques de l'époque. « Le sol a été refait en béton de chaux, les murs en torchis et le nouveau plancher, posé sur lambourde et sur béton de chaux », détaille le maire délégué qui suppose qu'aucuns travaux n'avait été mené dans la sacristie depuis 1725, date de sa création.

19 objets classés et inscrits

Outre le gros travail de rénovation réalisé dans la sacristie, l'éclairage permettant la mise en valeur de l'église et de son mobilier a également été entièrement refait. L'ensemble des statues de l'église ont également été démon-

tées et nettoyées avant d'être refixées aux murs. Enfin, les vitraux ont bénéficié d'une restauration complète et d'un réassemblage. « Un système de ventilation a été installé pour qu'il n'y ait plus de condensation sur les vitraux et ainsi qu'ils ne s'abiment plus. »

Un des 19 objets classés de l'église n'a néanmoins pas retrouvé sa place dans l'édifice. Il s'agit d'un calice du XVI^e siècle qui est désormais exposé à la cathédrale Saint-Pierre de Rennes. En 1901, ce calice exceptionnel a été la première pièce d'orfèvrerie classée en Ille-et-Vilaine, au titre des monuments historiques.

Enfin, la chaire, dont la réfection n'était pas prévue initialement, a aussi subi une petite cure de rajeunissement.

Au cours du chantier, une belle découverte a surpris les instigateurs du projet. « En démontant les boiseries de la sacristie, les ouvriers ont remarqué des lambeaux de peinture sous du papier journal encollé au dos d'un vieux confessionnal. Il s'agissait d'une prédelle, partie inférieure d'un retable, qui a retrouvé sa place originelle. »

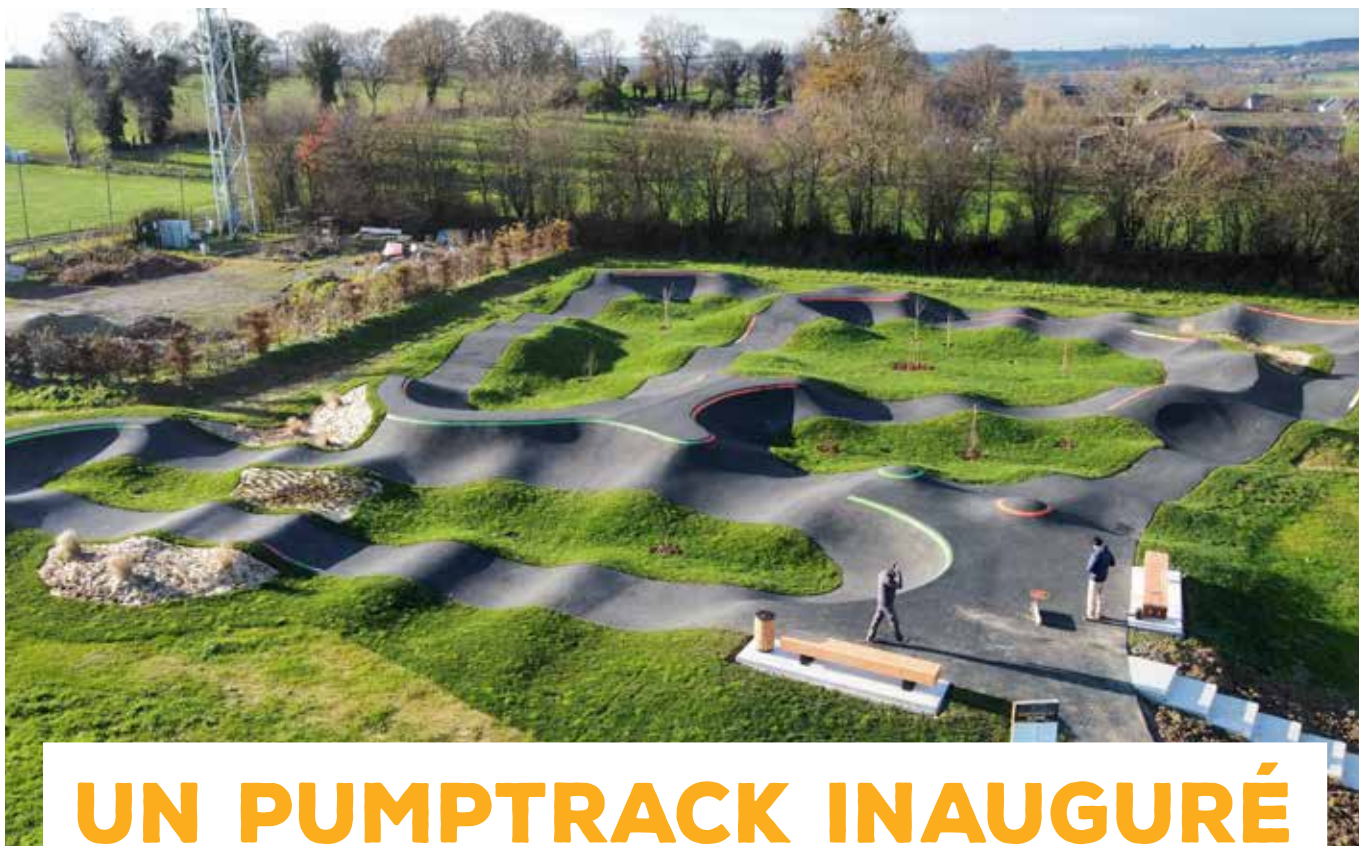
Plus de 10 000 € de dons

Ces travaux ont été l'objet d'un travail de longue haleine mené notamment par Gilbert Léonard et les bénévoles de l'association Histoire et Patrimoine. « Nous avons tout fait pour respecter le budget communal dédié et consacrer un maximum d'argent aux travaux et non aux études. »

Au total, le chantier aura coûté 96 462 €, financés à hauteur de 17 851 € par la Drac pour les objets inscrits et classés, 17 436 € par la Région Bretagne, 24 636 € par le Département et 36 538 € par la commune.

« En décembre 2022, nous avons signé une convention avec la Fondation du patrimoine et la collecte de dons privés, qui s'élève à environ 10 000 € va diminuer d'autant le reste à charge pour la commune », conclut Gilbert Léonard.

Outre des offices religieux, l'église, véritable lieu de vie de la commune, accueille également des expositions et des concerts.



UN PUMPTRACK INAUGURÉ À JAVENÉ

Né d'une idée du conseil municipal des jeunes en 2022,
le pumptrack de Javené a été inauguré le 14 décembre dernier.
Visite avec Bernard Delaunay, le maire.

A voir la fréquentation du lieu, l'équipement était visiblement attendu dans la commune. Tout est parti d'une proposition des membres du conseil municipal des jeunes.

« Les jeunes élus avaient visité plusieurs aménagements de ce type, qui n'étaient pas très nombreux à l'époque dans le secteur. Malgré la réticence initiale du conseil municipal, nous avons décidé de nous lancer dans le projet et nous nous sommes vite rendu compte de tous les atouts de l'équipement », retrace Bernard Delaunay, maire de la commune.

VTT, skate, trottinette ou roller

Longue de 250 mètres, pour une superficie totale de 1 200 m², cette piste bitumée en boucle est constituée d'une dizaine de bosses et de virages plus ou moins relevés selon le parcours, avec une partie verte et

une orange plus difficile qui peut accueillir VTT, BMX, skateboard, trottinette ou roller.

L'équipement, aménagé près du terrain de football convient à des personnes de tout âge et de tout niveau.

« Pour cette réalisation, nous avons fait appel à des spécialistes des circuits à bosses et notamment le bureau d'études The Edge pour la conception et l'entreprise P-Tracks pour les travaux. »

Mise en service en octobre 2024, la piste n'a pas tardé à trouver ses adeptes. « Dès son ouverture, le pumptrack a connu l'effervescence, malgré les journées froides ou pluvieuses. Je suis même surpris par la cohabitation des plus jeunes et des ados plus aguerris, par le respect qu'ils accordent aux débutants. »

163 000 € investis

Cet équipement vient conforter le complexe sportif déjà bien pourvu et donner un peu plus d'attractivité à la commune.

L'investissement s'élève à 163 000 €, financé en partie par l'État au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 35 000 €.

« Par cet investissement, nous prouvons qu'il est possible d'associer sport individuel et plaisirs collectifs tout en prenant soin de sa santé et avec seulement un vélo, un skate ou une draisienne. Pour combattre l'oisiveté ou l'attrait du canapé, proposons à nos jeunes et moins jeunes des moments de partage et d'épanouissement à travers une activité complémentaire à ce que propose déjà nos associations », conclut l'édile de la commune.

Des jeunes formés au BAFA avec Fougères Agglomération

35 jeunes originaires du territoire de Fougères Agglomération viennent d'obtenir leur diplôme du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et pourront exercer en accueil collectif de mineurs auprès des publics de 3 à 17 ans.

Fougères Agglomération est l'organisateur de ce BAFA de territoire, en partenariat avec le Service Info Jeunes, et notamment Anita Hamard, informatrice jeunesse, qui s'est chargée d'accompagner les jeunes.

Le BAFA de Territoire, destiné aux habitants de Fougères Agglomération, permet de proposer une formation à tarif préférentiel et de lever les contraintes de mobilité.



Cette année, Fougères Agglomération a choisi le CFAG (Centre de formation d'animateurs et de gestionnaires) comme organisme de formation.

Une édition exceptionnelle du salon du livre



Pour ses 40 ans, le Salon du livre jeunesse organisé par Fougères Agglomération a frappé fort. Plus de 12 000 personnes ont en effet franchi les portes de l'Espace Aumaillerie du 15 au 17 novembre.

Spectacles, ateliers, lectures, manège, dédicaces et ventes de livres ont ponctué le week-end et ravi les petits et grands visiteurs. Rendez-vous en novembre 2025 pour la 41^e édition !

Une convention pour améliorer la gestion financière

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, le président de Fougères agglomération et le responsable du service de gestion comptable de Fougères ont souhaité en 2024 s'engager dans une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et

le service rendu aux usagers, et à renforcer la coopération entre leurs services.

Le contenu de cette convention a été validé par le Président à l'issue d'échanges avec le responsable du service de gestion comptable de Fougères jeudi 28 novembre.

Le présent engagement partenarial passé entre Fougères agglomération et le service de gestion comptable de Fougères est conclu pour une période de quatre ans (2024-2027).



4



Pause technique pour L'Aquatis

La piscine communautaire L'Aquatis a été fermée du 7 au 20 décembre pour la vidange annuelle. L'occasion de vider les 2000 m³ d'eau qui remplissent habituellement les sept bassins de l'équipement et de procéder à la réfection de l'étanchéité des goulottes et le changement de certaines portes et faux plafonds. Des travaux nécessaires pour un équipement qui fêtera ses 15 ans en mai 2025.

Des vœux écoutés par 350 personnes

Moment fort de la vie de Fougères Agglomération, la cérémonie des vœux s'est tenue lundi 13 janvier à l'Espace Aumaillerie en présence notamment de la ministre déléguée en charge de la ruralité, Françoise Gatel.

L'occasion pour Patrick Manceau président, de rappeler les enjeux à venir pour la communauté dans un contexte budgétaire compliqué devant plus de 350 personnes.

Le Président a rappelé la nécessité pour la communauté de se doter d'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Il a également décliné les réalisations et projets de Fougères Agglomération en termes de développement économique, d'habitat, de transition écologique, de mobilités et de services à la population.



5

Plus de 2 000 visiteurs au forum des métiers

La troisième édition du Forum des métiers et de l'orientation était organisée conjointement par Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne les 24 et 25 janvier à l'Espace Aumaillerie.

Plus de 2 000 personnes dont 900 scolaires le vendredi sont venues à la rencontre des 200 témoins présents pour faire découvrir leur activité. Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition à Maen-Roch.



6



MÉLANIE LAUNAY, PASSEUSE D'ART



Mélanie Launay est par ailleurs passionnée de théâtre, de course à pied et de randonnée.

Mélanie Launay est chargée des publics et des expositions de la Galerie Albert Bourgeois de Fougères Agglomération. Un quotidien polyvalent entre les visiteurs et les artistes.

Elle a intégré la communauté d'agglomération pour l'ouverture de la Galerie. C'était fin 2012. Depuis, elle ne l'a plus quittée. Elle y a même trouvé l'amour.

Mélanie Launay, originaire de Pontivy, est chargée des publics et des expositions de la Galerie Albert Bourgeois de Fougères Agglomération.

Après des études d'allemand à Rennes, elle s'expatrie deux ans en Allemagne. Revenue en France, elle décroche un Master franco-allemand en sociologie de la culture et histoire de l'art à Nantes.

Impressionnée par les Urbanistes

Son parcours professionnel la mènera au Frac (Fonds régional d'art contemporain) des Pays de la Loire où elle découvre le milieu de l'art contemporain. « Ça a été une étape déterminante puisque, plus tard, c'est par le Frac que j'aurai connaissance de l'offre de recrutement de Fougères communauté à l'époque. »

Entre Segré et le domaine de Trévarez à Pleyben, Mélanie multiplie les expériences et affine sa connaissance des arts. Une culture qu'elle a reçue très jeune. « Mes parents s'intéressaient beaucoup au patrimoine et à l'art. Je me souviens de vacances plutôt culturelles. »

12 ans après, Mélanie se rappelle encore de sa première visite à Fougères et notamment des Urbanistes, lieu de résidence de la Galerie. « J'ai fait Waouh !, tout de suite impressionnée par le bâtiment. Cette ville à taille humaine avec beaucoup de charme m'a immédiatement plu. »

Le projet de Galerie d'art, initié par Louis Feuvrier, maire et alors président de Fougères communauté prend forme avec l'arrivée de Mélanie sous la houlette de Laurence Briand, directrice de l'Ecole d'arts plastiques. « Nous travaillons toujours toutes les deux en étroite collaboration avec des thématiques communes. »

2 500 élèves par an

Outre la médiation culturelle avec l'accueil de 2 500 élèves par an, Mélanie s'occupe aussi de préparer les

dossiers pédagogiques, les ateliers destinés au public et évidemment les expositions.

« Nous accueillons trois expositions dans les murs de la Galerie : un artiste seul, une exposition collective et une exposition en résidence. Nous proposons également une exposition hors les murs. Je m'occupe de toute la régie d'exposition avec les services techniques de l'Agglo mais également des contrats avec les artistes », poursuit Mélanie.

Mélanie a également en charge la collection de la Galerie qui est alimentée chaque année par des acquisitions auprès d'artistes ayant exposé. « C'est un peu la mémoire de la Galerie ! » A ce jour, 70 œuvres sont précieusement conservées. Chaque année, des projets d'expositions sont montés avec des médiathèques du réseau de lecture publique, mais aussi avec des établissements scolaires. « Si les visiteurs ne viennent pas à la Galerie, la Galerie viendra à eux ! »

Une polyvalence qui lui convient parfaitement et qui lui permet d'échanger à la fois avec les artistes et les habitants.

C'est d'ailleurs au sein même de la Galerie que Mélanie a rencontré le papa de ses deux petites filles, âgées de 2 ans et demi et 9 mois.

Le temps des travaux aux Urbanistes, la Galerie d'art Albert Bourgeois, a, comme l'Ecole d'arts plastiques, posé ses valises au collège Jeanne-d'Arc de Fougères et n'accueille donc plus d'exposition en ses murs.

Mais Mélanie n'est pas sans activité pour autant. « Nous avons lancé le projet du MUR (lire aussi page 10) avec Laurence Briand. Tous les trois mois durant trois ans, des street-artistes se relaieront pour créer des œuvres éphémères sur le MUR du collège Thérèse Pierre et celui des Urbanistes. »

Une nouvelle manière de faire découvrir l'art au plus grand nombre.